



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

DEMANDE DE RÉSERVATION DE CONCESSION AU CIMETIERE COMMUNAL

DEMANDEUR

NOM : _____ Prénom(s) : _____

NOM de jeune fille : _____

Né le : _____ à _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Sollicite, auprès de la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne, l'octroi d'une concession funéraire dans le cimetière communal, aux conditions fixées par les délibérations du Conseil Municipal et le règlement du cimetière et répondant aux caractéristiques suivantes :

EMPLACEMENT & TYPE DE CONCESSION

Concession en pleine terre pour une durée de : 30 ans 50 ans temporaire

Case de columbarium : 30 ans 15 ans **Caverne** : 30 ans 50 ans

Jardin du souvenir :

- Dispersion et inscription sur le registre en mairie en présence de la Police Municipale ou d'un élu
 Plaque pour une durée de 30 ans

NATURE DE LA CONCESSION

individuelle (destinée à un seul concessionnaire)

familiale (destinée aux concessionnaires, conjoints, leurs enfants, ascendants descendants, collatéraux (frère, oncle, tante, neveu, enfants adoptifs))¹

collective (destinée exclusivement aux personnes désignées dans l'acte de concession, qu'elles soient ou non de la famille du concessionnaire. Le Maire pourra s'opposer à l'inhumation de toute autre personne)²

1- Nom _____ Prénom _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance _____

2- Nom _____ Prénom _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance _____

3- Nom _____ Prénom _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance _____

4- Nom _____ Prénom _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance _____

¹ Indiquer le lien de parenté

² Indiquer les coordonnées des personnes désignées (maximum 2 personnes pour une tombe simple et maximum 4 personnes pour une tombe double ou un caveau)



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

Je m'engage par ailleurs à respecter en tous points le règlement du cimetière.

L'emplacement de la concession dans le cimetière relevant de l'autorité du Maire (pouvoir de police), c'est donc à lui qu'il revient d'en fixer la situation précise.

J'ai pris connaissance des dispositions de l'article L2223-4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précisent « qu'un arrêté du maire affecte à perpétuité, dans le cimetière, un ossuaire aménagé où les restes exhumés sont aussitôt réinhumés.

Le maire peut également faire procéder à la crémation des restes exhumés en l'absence d'opposition connue ou attestée du défunt.

Les restes des personnes qui avaient manifesté leur opposition à la crémation sont distingués au sein de l'ossuaire. »

Je déclare qu'en cas de reprise de la concession par la commune :

- Je ne m'oppose pas à la crémation des restes exhumés.
- Je m'oppose à la crémation des restes exhumés.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la dossier de demande d'achat de concession funéraire.

Fait à _____, le _____

Signature du demandeur

Pièces à fournir obligatoirement à l'appui de la demande :

- ✓ Le formulaire de demande d'achat dûment complété et signé
- ✓ La copie de la pièce d'identité du demandeur (Carte Nationale d'Identité ou Passeport)
- ✓ Un chèque à l'ordre du trésor Public du Montant correspondant à la superficie et la durée de la concession choisie
- ✓ Un justificatif de domicile, à l'adresse et au nom du demandeur, datant de moins de 3 mois
- ✓ Le livret de famille du demandeur

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt : _____

Numéro de concession : _____

Case de columbarium

Caverne

Concession (pleine terre - tombe à caveau)

Numéro d'emplacement : _____

Durée :

15 ans

30 ans

50 ans

temporaire

Coût : _____ €

Début : _____ Fin : _____